

Date de transmission de l'acte: 31/03/2026

Date de reception de l'AR: 31/03/2026

025-212502561-DE_2026_038-DE

A G E D I
République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

Canton de Maiche

Commune de Frambouhans

6 Grande Rue

25140 FRAMBOUHANS

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

**Nombre de
Conseillers**

En exercice – 15

Présents – 14

Votants – 15

Absents - 0

Représentés - 1

Non votants - 0

Excusés - 0

Séance du lundi 30 mars 2026

trente mars deux mille vingt-six à 19h30

Le Conseil Municipal de Frambouhans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire Franck VILLEMMAIN

Etaient présents : Franck VILLEMMAIN, Thomas TOURNIER, Myriam CAILLE, Emilie OUDOT, Jean-Pierre CALI, Véronique BARTHOULOT, Pascal VIENOT, Vanessa GUINCHARD, Anne-Sophie BELAZIZ, Sylvain LAURENT, Marie NEZET, Mélissa PAGNOT, David PRETRE, Franck VUILLEMIN

Etaient représentés : Charles MONNET représenté par Thomas TOURNIER

Etaient excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : **Thomas TOURNIER**

Date de convocation et affichage le 25/03/2026

Délibération n° DE_2026_038

MOTION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE DU GROUPE SCOLAIRE AZELVANDRE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la possible fermeture d'une classe du groupe scolaire Azelvandre suite à une baisse d'effectif. Il dénonce le fait que la municipalité n'ait été informée que tardivement sous prétexte d'élections municipales, alors que plusieurs communes du territoire ont été informés bien en amont. Une rencontre a eu lieu ce matin entre l'adjoint en charge de la commission « Vie scolaire », Monsieur le Maire et l'inspectrice de la circonscription.

Monsieur le Maire informe également le Conseil municipal du courrier qui a été envoyé à Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale dans le but que celui-ci revoie sa copie et prenne en compte le dynamisme de la commune, ainsi que les futurs travaux d'aménagement de la cour d'école.

Monsieur le Maire dénonce également le comportement de plusieurs familles de Frambouhans qui font le choix de scolariser leurs enfants dans les communes voisines et dans les écoles privées pour des raisons diverses, mais surtout infondées au vu du niveau des enfants scolarisés à Frambouhans, au dire des directeurs des collèges de notre territoire.

Au vu de la décision définitive qui sera prise mi-avril, Monsieur le maire propose que les membres du Conseil municipal signe une motion qui sera adressée à Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale.

Date de transmission de l'acte: 31/03/2026

Date de reception de l'AR: 31/03/2026

025-212502561-DE_2026_038-DE

AGEDI
~~Par ailleurs, il propose également~~ qu'un courrier soit envoyé à l'ensemble des habitants de Frambouhans afin de les informer de la situation, dans le but de leurs faire prendre conscience de la problématique.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal valide la proposition.

Nombre de vote(s) pour : 15

Nombre de vote(s) contre : 0

Nombre d'abstention(s) : 0

Pour copie conforme
Ainsi délibéré les jours mois et an que dessus
Le Maire, Franck VILLEMAIN

